

Master Justice, procès et procédures



Niveau d'étude
visé
BAC +5



ECTS
120 crédits



Composante
UFR DE DROIT



Langue(s)
d'enseignement
Français

Présentation

Les informations relatives à cette formation sont données à titre indicatif et peuvent être modifiées.

Objectifs

Le Master 2 « Justice, procès et procédures » a pour objectif de former les étudiantes et étudiants au fonctionnement de la justice et notamment aux principes directeurs des procédures judiciaires, aux principaux contentieux ainsi qu'aux modes alternatifs de règlement des différends.

La première année de Master permet de développer un panel élargi de compétences attendues des professionnels du droit quant aux principes généraux des procédures (droit processuel) et au droit de la preuve. Cette première année garantit la maîtrise des disciplines fondamentales, tout en approfondissant la connaissance de la justice et en permettant une spécialisation des compétences.

La seconde année de Master permet à l'étudiant d'approfondir l'étude de certains contentieux spécialisés (civil, répressif, familial, des affaires, des droits et libertés, de l'exécution des peines, etc.) et d'acquérir des compétences à travers des mises en situations pratiques : travail dans le cadre de la clinique juridique, dossiers à traiter avec des professionnels, simulations de procès, organisation d'une manifestation scientifique, atelier d'argumentation et d'éloquence, atelier de recherche (en appui sur la jurisprudence des Cours judiciaire et administrative d'appel) etc.

Savoir-faire et compétences

- Savoir appréhender des situations juridiques complexes, en réfléchissant aux différentes solutions envisageables, qu'elles soient amiables ou judiciaires.
- Maîtriser les outils documentaires (utilisation des sources doctrinales, recherche jurisprudentielle, tri des informations réceptionnées, synthèse des documents analysés), qui sont indispensables pour l'exercice d'une profession juridique ou judiciaire, tout comme dans la perspective de faire de la recherche en droit (doctorat).
- Être en capacité d'apporter une assistance et un conseil juridique
- Savoir rédiger les actes nécessaires à la résolution du conflit (rapports, assignations, conclusions d'avocats, etc.), et exposer une argumentation (simulation de plaidoirie, grand oral de concours, etc.).
- Être en capacité de suivre un dossier contentieux
- Savoir prendre des décisions en autonomie (rédaction d'un jugement, d'une consultation juridique, exposé et présentation)

Formation internationale : Doubles diplômes, diplômes conjoints, Erasmus Mundus

Dimension internationale

La mobilité internationale : un atout pour les étudiants !

Les intérêts de la mobilité :

Parfaire son parcours académique, enrichir sa culture générale et juridique, acquérir des connaissances et

mobiliser de nouvelles compétences en droit comparé, tout en découvrant une très belle région.

C'est dans cet esprit qu'en 2018, l'Université d'Artois et l'Université de la Calabre ont signé une convention de double diplôme de Master et de *Laurea Magistrale a Ciclo Unico*. Les deux parties ont ainsi déclaré vouloir coopérer pour délivrer conjointement leur propre diplôme de Master, officiellement accrédités :

- le diplôme de Master mention **Justice, Procès et Procédures** délivré par l'Université d'Artois

et

- la *Laurea Magistrale a Ciclo Unico in Giurisprudenza* délivrée par l'Université de la Calabre (<https://www.unical.it/francais/?lang=en>)

Les étudiants désirant participer à ce « programme » seront sélectionnés par leur université d'origine et la décision finale d'admission reviendra à l'université d'accueil, après examen de leur dossier de candidature.

L'organisation du programme :

Les étudiants de l'Université d'Artois admis dans ce « programme » commenceront la première année de Master (M1) à l'Université d'Artois où ils suivront les enseignements du Master (semestre 1) correspondant à 30 ECTS. Les étudiants effectueront le second semestre du Master 1 et le premier semestre du Master 2 à l'Université de la Calabre, où ils suivront les enseignements de la *Laurea Magistrale a Ciclo Unico*, semestre 2 de la quatrième année et le premier semestre de la cinquième année, correspondant au total à 60 ECTS. Voir le programme des semestres en annexes.

La constitution du dossier pour intégrer ce programme :

Pour postuler au programme, les étudiants de chaque université devront présenter les documents suivants afin de formaliser leur candidature :

- photocopies des diplômes (diplômes de fin d'études secondaires et d'études universitaires) ou autres documents équivalents ;
- programmes détaillés des études suivies et photocopies des relevés des notes obtenues lors des études universitaires ;
- acte de naissance ;

- certificat attestant le niveau de langue. Les candidats devront posséder des connaissances de langue italienne, de niveau B1 lors de leur candidature.

Tous ces documents devront être traduits, en français pour les étudiant(e)s italiens et en italien pour les étudiants français.

Les contacts :

Sur les aspects pédagogiques : Fanny Vasseur-Lambry (fanny.vasseur@univ-artois.fr)

Sur les aspects administratifs : sri@univ-artois.fr

Les + de la formation

- La proximité des cours judiciaire et administrative d'appel de Douai (existence de conventions de partenariats) et l'implication des professionnel(le)s du monde judiciaire dans la formation constituent des atouts majeurs.
- Le calendrier pédagogique du second semestre du master 2 est en alternance (une semaine sur deux), ce qui permet de s'investir dans un stage en alternance ou dans un contrat de professionnalisation.
- L'existence d'une clinique du droit dans laquelle les étudiants seront impliqués dès la première année de formation.
- La possibilité de choisir un parcours à dominante droit civil ou droit pénal.

Organisation

Aménagements particuliers

Accessibilité :

Si vous rencontrez un problème d'accessibilité (numérique ou du cadre bâti), vous pouvez prévenir la Mission handicap afin que des dispositions soient prises en concertation avec les services concernés.

<https://www.univ-artois.fr/vie-etudiante/etudes-et-handicap>

Admission

Conditions d'admission

Le Master est ouvert à tout titulaire d'une Licence en Droit. La sélection des candidates et des candidats se fait sur dossier.

MASTER 1

Les enseignements se déroulent de septembre à avril.

MASTER 2

Les enseignements se déroulent de septembre à avril. À partir du mois de janvier, les cours se déroulent par semaine alternée (une semaine sur deux).

FORMATION CONTINUE

Le Master est accessible aux salarié(e)s ou personnes en demande d'emploi. Se rapprocher du service de la formation continue pour connaître les tarifs et conditions de prise en charge de la formation en fonction de votre situation.

Contact : fcu-fare-douai@univ-artois.fr

Elles et ils peuvent faire reconnaître leur expérience pour intégrer le Master via la Validation des Acquis Professionnels et Personnels (VAPP) ou pour le valider via la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) ou encore le parcours mixte.

Contact : fcu-pac@univ-artois.fr

Modalités d'inscription

Les candidatures se font sur la plateforme Monmaster.gouv.fr pour les personnes (au choix) :

- soit inscrites en 3^{ème} année de licence ;
 - soit déjà titulaires d'un diplôme national de licence ;
 - soit inscrites ou déjà titulaires d'un autre diplôme donnant accès à la formation de master (dont les formations de grade licence, notamment les LP et les BUT, etc.).
- A ce dernier titre, il est important de se rapporter

aux informations relatives aux conditions d'admission de chaque diplôme visé.



<https://www.univ-artois.fr/formations/admission-inscription-transfert>

Droits de scolarité

Le taux des droits d'inscription dépend du cursus, du niveau d'études, de votre situation et de votre nationalité.

Plus d'information :  <https://www.etudiant.gouv.fr/fr/droits-d-inscription-1489>

Et après

Insertion professionnelle

- Concours du judiciaire (*magistrature, direction des services de greffe judiciaire, direction des services de la Protection Judiciaire de la Jeunesse*), concours de l'administration pénitentiaire (*direction pénitentiaire, conseillère ou conseiller d'insertion et de probation*), concours de la police et de la gendarmerie.
- Professions juridiques (examen du CRFPA avocat, accès à l'institut national des formations notariales)
- Services juridiques (associations d'aides aux victimes par ex.) ou contentieux d'entreprises (contentieux lié la gestion de contrat, à la gestion de créance et à la mise en jeu de la responsabilité)
- Métiers de la recherche (universités, institut de recherche...)

Infos pratiques

Autres contacts

Responsables du Master : Anne SIMON et Fanny VASSEUR-LAMBRY



Sophie KLEWINSKI, gestionnaire administrative du Master 1

 sophie.klewinski@univ-artois.fr - Tél : 03 27 94 50 52

Isabelle FABIANEK, gestionnaire administrative du Master 2

 isabelle.fabianek@univ-artois.fr Tél : 03 27 94 50 51

Campus

 Campus de Douai

En savoir plus

Page web de l'UFR de Droit

 <https://www.droit.univ-artois.fr/>

Référentiel RNCP : 38198

Programme

Organisation

SEMESTRE 1	SEMESTRE 2
C1. « Construire des stratégies contentieuses et non contentieuses » Cours obligatoires : • Procédure civile (avec TD obligatoire) • Mode alternatif de règlement des conflits • Droit processuel C2. « Mobiliser des savoirs spécialisés » Cours obligatoires dont un avec TD : • Droit des régimes matrimoniaux (avec TD) • Droit pénal spécial (avec TD) • Droit international privé C3. « S'intégrer au milieu professionnel » 1 cours au choix : • Contentieux constitutionnel • Histoire de la Justice en Europe • Grandes doctrines juridiques et politiques Langue vivante : anglais ou Italien Pratique professionnelle (clinique)	C1. « Construire des stratégies contentieuses et non contentieuses » Cours obligatoires : • Procédure pénale approfondie (avec TD obligatoire) • Droit de la preuve • Procédure civile d'exécution C2. « Mobiliser des savoirs spécialisés » Cours obligatoires avec un TD au choix : • Droit pénal des affaires avec TD • Droit des successions avec TD 2 cours au choix : • Droit et contentieux des étrangers • Droit international privé • Droit de la santé • Protection internationale et européenne des droits de l'homme C3. « S'intégrer au milieu professionnel » SAé Ethique professionnelle : • Éthique et droit

	Pratique professionnelle (clinique juridique) Langue vivante : Anglais ou Italien
SEMESTRE 3	SEMESTRE 4
C1. « Construire des stratégies contentieuses et non contentieuses » Cours obligatoires : - Contentieux civil (contrat-responsabilité) - Contentieux répressif - Contentieux européen des droits de l'homme - Contentieux de l'Union européenne C2. Mobiliser des savoirs spécialisés Cours obligatoires : - Droit et libertés fondamentaux - Droit de la réparation C3. S'intégrer au milieu professionnel 2 séminaires au choix : - Médiation et régulation non contentieuse - Stratégies patrimoniales en droit de la famille - Droit et éthique de l'intelligence artificielle - Histoire et sociologie de la justice Langue vivante : Anglais ou Italien	C1. « Construire des stratégies contentieuses et non contentieuses » 2 séminaires au choix : - Contentieux de l'exécution - Procédures d'urgence en droit privé - Contentieux des droits et libertés C2. Mobiliser des savoirs spécialisés 2 séminaires au choix - Contentieux de la privation de liberté - Contentieux du droit pénitentiaire - Protection des personnes vulnérables - Contentieux familial C3. S'intégrer au milieu professionnel - Clinique juridique - Note de synthèse - Initiation à la recherche : Atelier de méthodologie de la recherche et Organisation de manifestations scientifiques Mémoire de recherche OU Stage (au moins 307 heures) et rapport : SAé : L'éloquence au service de l'argumentation juridique : - Entraînement au grand oral



- Concours de plaidoirie



Master JPP

Unité d'enseignements et matières	Type d'heure (CM ou TD)	Choix OBL= obligatoire CHOIX=matière à choix	Volume horaire	ECTS	Coefficient	Type d'évaluation CTE= Contrôle Terminal Ecrit CTO= Contrôle Terminal Oral CC= Contrôle Continu VSN= Validation Sans Note
Semestre 1						
UE1.S1 Construire des stratégies contentieuses et non contentieuses			90	11	0	
Procédure civile	CM	OBL	25	?	?	CTE
Procédure civile	TD	OBL	15	?	?	CC
Mode alternatif de règlement des conflits	CM	OBL	25	3	?	CTE
Droit processuel	CM	OBL	25	3	?	CTE
UE2.S1 Mobiliser des savoirs spécialisés		Choisir obligatoirement 1 TD parmi les 2 proposés	90	11	0	
Droit civil Régimes matrimoniaux	CM	OBL	25	?	?	CTE
Droit civil Régimes matrimoniaux	TD	CHOIX 1	15	?	?	CC
Droit pénal spécial	CM	OBL	25	?	?	CTE
Droit pénal spécial	TD	CHOIX 2	15	?	?	CC
6.S1 Droit international privé	CM	OBL	25	3	?	CTE
UE3.S1 S'intégrer au milieu professionnel		Choisir obligatoirement 1 CM parmi les 3 proposés	65	8	0	
Contentieux constitutionnel	CM	CHOIX 1	25	2	?	CTE
Histoire de la justice en Europe	CM	CHOIX 2	25	2	?	CTE
Grandes doctrines juridiques et politiques	CM	CHOIX 3	25	2	?	CTE
		Choisir obligatoirement 1 TD parmi les 2 proposés				
Anglais	TD	CHOIX 1	15	2	?	CC
Italien	TD	CHOIX 2	15	2	?	CC
Pratique Professionnelle	CM	OBL	25	4	?	CTE
Semestre 2						
UE1.S2 Construire des stratégies contentieuses et non contentieuses			90	11	0	
Procédure pénale approfondie	CM	OBL	25	?	?	CTE
Procédure pénale approfondie	TD	OBL	15	?	?	CC
Droit de la preuve	CM	OBL	25	3	?	CTE
Procédure civile d'exécution	CM	OBL	25	3	?	CTE
UE2.S2 Mobiliser des savoirs spécialisés		Choisir obligatoirement 1 TD parmi les 2 proposés	115	12	0	
Droit pénal des affaires	CM	OBL	25	?	?	CTE
Droit pénal des affaires	TD	CHOIX 1	15	?	?	CC
Droit civil successions	CM	OBL	25	?	?	CTE
Droit civil successions	TD	CHOIX 2	15	?	?	CC
		Choisir obligatoirement 2 CM parmi les 4 proposés				
Droit et contentieux des étrangers	CM	CHOIX 1	25	2	?	CTE
Droit international privé	CM	CHOIX 2	25	2	?	CTE
Droit de la santé	CM	Informations non contractuelles.	25	2	?	CTE
Protection Internationale et européenne des droits de l'homme	CM	CHOIX 4	25	2	?	CTE
UE3.S2 S'intégrer au milieu professionnel		SAE Ethique professionnelle	43	6	0	

